

Le 17 novembre 2017

M. John Philpot
Mme Lorraine Guay
M. Bruce Katz
M. Chadi Marouf
Mme Sabine Freisinger

Coalition BDS-Québec
5064, avenue du Parc
Montréal, Québec H2V 4G1

Sandro Cellucci
Avocat en chef et
vice-président – Affaires juridiques
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Objet : Entente de partenariat en cybersécurité conclue entre Hydro-Québec et Israël Electric Corporation

Mesdames,
Messieurs,

Nous avons pris connaissance de votre lettre du 18 octobre dernier et nous vous remercions d'avoir pris le temps de nous transmettre vos préoccupations.

Selon la législation nationale et internationale applicable, aucune loi n'interdit la signature d'un tel partenariat. Ainsi, Hydro-Québec maintiendra cette entente.

Nous vous prions de recevoir nos salutations distinguées.



Sandro Cellucci
Avocat en chef et vice-président – Affaires juridiques

c.c. : M. Éric Martel, président-directeur général
M. Michael D. Penner, président du conseil d'administration